

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

# KIT D'ACTION

AMNESTY JEUNES

L'ÉDUCATION EST UN DROIT,  
PAS UN PRIVILÈGE

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, AMNESTY INTERNATIONAL VOUS PROPOSE DES RESSOURCES ET DES ACTIONS  
POUR PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS DANS VOTRE ÉCOLE, AVEC VOTRE CLASSE  
OU VOTRE GROUPE-ÉCOLE AMNESTY.

AU COURS DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE, MOBILISEZ-VOUS NOTAMMENT EN FAVEUR DU DROIT À L'ÉDUCATION.

AMNESTY  
INTERNATIONAL



# ENSEMBLE, NOUS AVONS DU POUVOIR !



“ L'ampleur de votre soutien m'émeut profondément. Au travers des pétitions, tribunes, manifestations, bannières, dessins, cartes et lettres, je découvre tous ces mots d'amis, de collègues, d'écoliers, d'académiques, d'artistes, de sportifs, de membres de la société civile, et plus largement de tous ces compatriotes belges et européens qui se sont mobilisés pour me rendre la liberté... Liberté chérie. Votre soutien, combiné aux nombreux efforts du gouvernement et de leurs équipes, ont fait la différence. Il a également permis à ma famille et à mes proches de faire front durant cette tempête. ”  
Olivier Vandecasteele, en juin 2023, quelques jours après sa libération

Écrire une lettre, signer une pétition, envoyer un dessin... On ne peut pas changer le monde avec un geste si simple, non ? Si, c'est possible ! Si vous doutez encore du fait que vos mots ont du pouvoir et que tout le monde peut agir, y compris les jeunes, Olivier Vandecasteele peut vous assurer que c'est le cas.

Le 24 février 2022, alors qu'il effectuait un court voyage en Iran, ce travailleur humanitaire belge a été arrêté par les autorités iraniennes puis placé en détention. Il a été condamné à 40 ans de prison et 74 coups de fouet, notamment pour espionnage, sans avoir pu bénéficier d'un procès équitable. Il a longtemps été détenu à l'isolement, dans un lieu tenu secret, et soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements. Le 26 mai 2023, Olivier Vandecasteele a finalement été libéré et a pu retrouver sa famille et ses proches en Belgique. Tout au long de sa détention, des centaines de milliers de personnes se sont

mobilisées en signant une pétition pour exiger sa libération et en organisant des actions de soutien qui « ont fait la différence ».

Alors, même s'il est difficile de faire cesser toutes les violations des droits humains, n'oubliez pas que vous pouvez, à tout âge, faire une grande différence par une « petite » action.

Au cours de cette année scolaire, Amnesty International vous propose de mener une multitude d'actions dans votre école pour défendre et promouvoir les droits humains.

Participez à « *Pas d'accord, j'assume !* » (PADAJA), la grande action qu'Amnesty International lance à chaque rentrée scolaire. Le principe ? Un maximum d'écoles réalise des actions de sensibilisation et de pression sur une même thématique qui change chaque année et pour laquelle nous fournissons gratuitement du matériel adapté aux écoles. Pour son édition 2023/2024, c'est le droit à l'éducation qui est à l'honneur ainsi que tous les progrès à mener en la matière pour lesquels il est essentiel de se mobiliser afin que chaque enfant ou jeune puisse bénéficier, sans discrimination, d'une éducation de qualité et gratuite, y compris en Belgique.

Le marathon des lettres « *Écrire pour les droits* » est également un rendez-vous annuel incontournable qu'Amnesty International organise dans le monde entier et qui est particulièrement adapté aux écoles. En bref, cela consiste en quoi ? Lors de ce marathon d'écriture de lettres, 10 cas de personnes en danger sont mis en avant pour lesquelles

l'objectif est d'écrire un maximum de lettres afin de faire pression sur des gouvernements et des autorités et de changer la vie de ces personnes. Là encore, du matériel gratuit est mis à la disposition des écoles.

Amnesty International compte également sur les écoles et les jeunes pour participer à de nombreux autres événements et actions comme sa « *Campagne bougies* », le concours de prise de parole sur les droits humains « *Une voix pour nos droits* », l'action « *Stand up for climate* » ou d'autres actions en lien avec l'actualité ou organisées, par exemple, à l'occasion de certaines grandes journées internationales.

Enfin, tout au long de l'année, nous mettons à votre disposition des outils de sensibilisation et pédagogiques, de manière permanente ou de façon plus ponctuelle, en fonction de l'actualité. Des animateur·rice·s bénévoles peuvent intervenir dans vos classes, des expositions peuvent être installées dans vos écoles, des groupes-écoles Amnesty peuvent être créés... Nous ne manquons pas d'idées et de ressources pour vous aider à sensibiliser à la défense des droits humains d'autres élèves si tu es un·e élève, ou un maximum de vos élèves, si vous êtes un·e enseignant·e.

En espérant pouvoir compter sur votre précieux engagement à nos côtés, nous restons à votre écoute pour toute demande, besoin de matériel, suggestion, envie, etc. N'hésitez pas !

**Marine Jeannin et Layla Mokaddem**  
Pour Amnesty International  
jeunes@amnesty.be

# CALENDRIER DES PRINCIPALES ACTIONS

## PROPOSÉES PAR AMNESTY INTERNATIONAL AUX ÉCOLES ET AUX JEUNES

**OCTOBRE 2023 À MAI 2024**

**Pas d'accord, j'assume !  
(PADAJA)**

Mobilisez-vous pour défendre  
le droit à l'éducation

**NOVEMBRE À DÉCEMBRE 2023**

**Campagne bougies**

Vendez des bougies et  
contribuez à l'indépendance  
d'Amnesty International

**NOVEMBRE 2023 À FÉVRIER 2024**

**Marathon des lettres  
Écrire pour les droits**

Écrivez des lettres pour faire pression  
sur des autorités et obtenir des  
changements en matière de respect  
des droits humains

**SEPTEMBRE 2023  
À FÉVRIER 2024**

**Concours Une voix pour  
nos droits**

Organisez la première étape  
du concours dans votre école  
(réservé aux écoles où il existe  
un groupe-école Amnesty)

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2023**

**Stand up for climate**

Organisez une action  
symbolique, mais massive au  
sujet de l'urgence climatique

**10 DÉCEMBRE 2023**

**Journée internationale  
des droits humains**

C'est un dimanche, mais  
n'oubliez pas d'allumer une  
bougie pour manifester, votre  
soutien aux personnes dont  
les droits humains sont violés

**7 FÉVRIER 2024**

**Journée Oxfamnesty**

Participez à cette journée  
de rencontres, de formation  
et de mobilisation (réservée  
uniquement aux groupes-écoles  
Amnesty)

**8 MARS 2024**

**Action pour la Journée  
internationale des droits  
des femmes**

Agissez pour défendre les droits  
des femmes

**17 MAI 2024**

**Action pour la Journée  
internationale contre  
l'homophobie, la transphobie  
et la biphobie**

Mobilisez-vous en faveur des  
droits des personnes LGBTI+

**17 AVRIL 2024**

**Finale du concours  
Une voix pour nos droits**

Assistez-y (ou participez-y si tu  
es finaliste) pour vous alimenter  
de paroles et discours inspirants

**TOUT AU LONG  
DE L'ANNÉE SCOLAIRE**

**Animations, expositions  
et plein d'autres actions**

À découvrir sur  
[www.amnesty-jeunes.be](http://www.amnesty-jeunes.be)  
et Instagram  
[@amnestygroupesjeunes](https://www.instagram.com/amnestygroupesjeunes)

# « PAS D'ACCORD, J'ASSUME ! »

## DÉFENDEZ LE DROIT À L'ÉDUCATION

Les injustices en matière d'éducation vous révoltent ? Participez avec votre classe, votre groupe Amnesty et/ou toute votre école à « *Pas d'accord, j'assume !* » (PADAJA). Sensibilisez un maximum d'élèves à la défense du droit à l'éducation, et proposez-leur de signer des pétitions à ce sujet.



### L'ÉDUCATION EST UN DROIT, PAS UN PRIVILÈGE

Le droit à l'éducation est un droit humain, reconnu par de nombreux textes internationaux, régionaux et nationaux des droits humains, et notamment par la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

L'éducation n'est donc pas un privilège, mais bien un droit qui appartient à chaque être humain et auquel chaque personne devrait avoir accès sans discrimination, quels que soient son parcours, son sexe, son origine, sa situation sociale, etc. Les États ont l'obligation de le protéger, le respecter et le mettre en œuvre, et en cas de violation ou privation de ce droit, il est possible de poursuivre les États en justice.

### DERRIÈRE LE DROIT À L'ÉDUCATION SE CACHE UNE MULTITUDE DE CONDITIONS À RESPECTER

Le droit à l'éducation ce n'est pas seulement le fait de pouvoir aller à l'école ; c'est aussi le droit d'accéder et de bénéficier, de manière non discriminatoire, à une éducation de qualité et gratuite, délivrée dans un environnement sûr et sécurisé, adaptée aux

besoins des élèves, à l'évolution de la société et aux contextes locaux.

Selon les pays et les contextes, le droit à l'éducation ne recouvre pas les mêmes réalités alors que tout le monde devrait pouvoir bénéficier, a minima, des éléments essentiels qui constituent ce droit.

### DE GROS PROGRÈS ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN MATIÈRE D'ACCÈS À L'ÉDUCATION

Au début des années 1950, environ 50 % des enfants, en âge de fréquenter l'école primaire, n'étaient pas scolarisés alors qu'aujourd'hui ils ne sont plus que 9 % dans cette situation. Quant au nombre d'enfants et d'adolescent-e-s en âge d'être scolarisé-e-s qui n'allaient pas à l'école primaire ou secondaire, il a quasiment diminué de moitié passant de plus de 400 millions à plus de 200 millions, entre l'année 2000 et l'année 2022 selon les estimations de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Concrètement, cela signifie que, chaque jour de classe, plus d'un milliard d'enfants et de jeunes à travers le monde prennent le chemin de l'école. De plus, l'écart entre le taux de filles et de garçons scolarisé-e-s dans le monde s'est « *réduit à zéro* », c'est-à-dire que l'on compte à présent, dans le monde, autant de filles que de garçons scolarisé-e-s.

### MAIS CE N'EST PAS SUFFISANT

S'il faut se réjouir de ces avancées positives, il ne faut pas oublier, derrière ces chiffres, les près de 244 millions d'enfants et de jeunes entre 6 et 18 ans qui sont encore privé-e-s d'éducation, c'est-à-dire qu'un enfant ou une jeune sur cinq, en âge d'être scolarisé-e dans le primaire ou le secondaire, ne fréquente toujours pas l'école.

De plus, même si, au fil du temps, l'éducation est devenue beaucoup plus accessible, on observe, en matière d'éducation, des inégalités d'une grande ampleur entre pays et entre certains groupes au sein de ces pays. Partout dans le monde, des enfants et des jeunes font l'objet, à des degrés différents selon les pays, de discriminations dans le domaine de l'accès à l'éducation. Par exemple, si, au niveau mondial, la différence entre le taux de filles et de garçons non scolarisé-e-s s'est réduite, elle reste élevée dans certains pays.

Enfin, dans bien des cas, la scolarisation n'est pas synonyme d'apprentissage. L'UNESCO a estimé en 2017 que 617 millions d'enfants et adolescent-e-s présentaient des compétences insuffisantes en lecture et en mathématiques. S'y trouvaient les jeunes qui ne fréquentent pas l'école, bien sûr, mais aussi, pour deux tiers, des jeunes pourtant scolarisé-e-s.

### SE MOBILISER CONTRE LES INJUSTICES DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION EST NÉCESSAIRE

Face à ces disparités, ces inégalités et ces failles en matière d'éducation, il est essentiel de promouvoir et défendre le droit à l'éducation et de rappeler que l'éducation n'est pas un privilège accordé à certain-e-s, mais bien un droit auquel chaque personne doit avoir accès, partout dans le monde.

### LE PRINCIPE DE PADAJA ?

PADAJA, c'est des élèves et des enseignant-e-s, à la fois du primaire et du secondaire, qui, chaque année, se mobilisent au même moment en Wallonie et à Bruxelles, pour défendre une thématique spécifique liée aux droits humains. **Entre octobre 2023 et mai 2024**, Amnesty International vous propose, tout en vous fournissant du matériel adapté, d'agir, dans votre école, pour défendre et promouvoir le droit à l'éducation.



Vous pouvez choisir, pendant cette période, d'organiser des actions un seul jour en particulier, durant plusieurs jours d'affilée ou bien une fois par semaine, pendant toute la journée ou seulement au cours d'une récréation ou du temps de midi. Chaque école décide de son degré d'implication.

Nous vous proposons d'agir de deux façons : en menant, dans votre école, à la fois des **actions de sensibilisation** afin de mieux faire connaître le droit à l'éducation, et des **actions de pression** ciblant certains États, pour mieux le protéger et le défendre.

Il existe plein de façons de sensibiliser : vous pouvez tenir un stand dans l'école, coller les affiches que nous vous fournissons, projeter un film, réaliser un parcours ou une fresque, inventer une action un peu choc pour interpeller et faire réfléchir, etc. Tout est possible tant que la direction de votre école est d'accord.

Et pour mener des actions de pression, vous pouvez (faire) signer des cartes postales que nous adressons à des autorités qui ont le pouvoir de décider, de réaliser des changements, et de faire cesser des situations d'injustice dans différents pays, y compris en Belgique.

Nous vous proposons de vous mobiliser en particulier **contre l'interdiction faite aux filles et aux femmes d'aller à l'école et à l'université en Afghanistan, en faveur du droit à une éducation dans un environnement sécurisé au Nigéria**, ainsi que **pour une éducation de qualité, accessible à toutes et tous, sans discrimination, en Belgique**. Parmi les différentes actions que nous vous proposons, vous choisissez celles qui vous plaisent ou vous touchent le plus et/ou en imaginez d'autres, sachant que vous pouvez décider de vous mobiliser sur l'ensemble des problématiques proposées ou seulement sur certaines d'entre elles.

## CONCRÈTEMENT, COMMENT FAIRE ?

Commandez gratuitement notre **fiche action PADAJA** contenant plein d'idées d'actions à réaliser facilement et en peu de temps, ainsi que le matériel mis à votre disposition.

**POUR EN SAVOIR PLUS ET COMMANDER LE MATÉRIEL POUR AGIR :**

[www.amnesty.be/padaja2324](http://www.amnesty.be/padaja2324)



## DU MATÉRIEL RIEN QUE POUR LES ÉCOLES

Nous mettons à votre disposition une série de matériels et ressources en lien avec le droit à l'éducation :

- des affiches,
- des autocollants et des badges,
- des cartes-actions à faire signer,
- des fiches pédagogiques (fiches focus, fiches d'activités, fiches témoignages, fiches-jeux, fiche à voir à lire),
- des vidéos.

Tout notre matériel est gratuit. Seuls les frais de port sont facturés si la commande nécessite l'envoi d'un colis.

# ÉCRIRE POUR LES DROITS POUR CHANGER DES VIES

Comment l'écriture d'une lettre peut changer une vie ? C'est parce qu'il ne s'agit pas simplement d'une lettre, mais de millions de lettres... ! Vous aussi, participez à cette campagne mondiale en l'organisant dans votre école !



## C'EST QUOI EXACTEMENT ?

*Écrire pour les droits* est une campagne mondiale d'Amnesty International de rédaction de lettres en faveur de plusieurs individus en danger dont les droits humains ont été bafoués. C'est aujourd'hui la plus grande mobilisation de défense des droits humains dans le monde ! Envoyer une lettre, c'est dire son indignation et surtout montrer que l'on soutient ces personnes.

## QUAND POUVEZ-VOUS Y PARTICIPER ?

Il est possible de participer à cette campagne, dans les écoles primaires et secondaires, les mouvements de jeunesse et les maisons de jeunes de Wallonie et de Bruxelles, **de novembre 2023 jusqu'à la fin du mois de février 2024.**

## QUI POUVEZ-VOUS DÉFENDRE ?

Cette année, vous pouvez choisir de soutenir une ou plusieurs personnes, parmi **10 situations**, celle de Ebbie Noelle Samuels au **Kenya**, de Thapelo Mohapi en **Afrique du Sud**, de Rocky Myers au **États-Unis d'Amérique**, de Ana Maria Santos Cruz au **Brésil**, d'Oncle Paul et Oncle Papai en **Australie**, de Maung Sawyeddollah au **Myanmar**, de Justyna Wydrzyńska en **Pologne**, de Rita Karasartova au **Kirghizistan**, de Chaima Issa en **Tunisie**, et d'Ahmed Mansoor aux **Émirats arabes unis**.

Ces personnes sont aujourd'hui en prison ou menacées pour avoir exercé leurs droits fondamentaux. Elles ont été victimes de torture, mauvais traitements, n'ont pas eu droit à un procès équitable, ont été harcelées ou menacées... Elles ont besoin du soutien d'un maximum de personnes pour ne pas perdre espoir. Dites-leur que vous pensez à elles et appelez les gouvernements à respecter leurs droits fondamentaux.

© Amnesty International

## COMMENT FAIRE POUR LES DÉFENDRE ?

En écrivant et en faisant écrire un maximum de lettres pour une ou plusieurs de ces personnes. **Pour chacune d'entre elles**, nous vous proposons d'écrire **deux lettres** (une lettre de pression destinée aux autorités concernées et une lettre de soutien adressée directement aux personnes en danger). Vous pouvez mener une action dans votre école, votre mouvement de jeunesse ou votre maison de jeunes, pour l'ensemble d'entre elles ou seulement pour certaines d'entre elles, lors d'un seul jour ou sur plusieurs jours. En installant un stand pendant les pauses, en y consacrant une ou plusieurs périodes de cours, en organisant la projection d'un film en lien avec la situation ou le pays d'une des personnes en danger concernées par cette action, en faisant du bruit autour de la situation d'une de ces personnes/d'une thématique...

Carte blanche à la créativité !

## POURQUOI ?

Pour faire connaître une ou plusieurs situations de violation des droits humains à un maximum d'élèves et de jeunes.

Pour leur faire signer des lettres destinées au gouvernement pour défendre la ou les personnes choisies.

Pour leur faire écrire des messages de solidarité pour ces personnes en danger.

## AVEC QUEL MATÉRIEL ?

Amnesty vous propose plein d'outils et de matériels pour mener cette action dans votre école, votre mouvement de jeunesse ou votre maison de jeunes. Afin qu'elle soit la plus visible possible, pour chaque

cas, vous pouvez disposer :

- d'une **fiche** avec, au recto, une brève explication de la situation de la personne concernée, et au verso, un modèle de lettre à recopier, à destination des autorités, ainsi qu'une proposition de message de soutien à adresser à la personne en danger ;
- d'une **affiche** ;
- d'une **carte postale** sur laquelle il est possible d'écrire un message ou de faire un dessin pour la personne en danger.

De courtes **vidéos** sont également disponibles sur notre site pour présenter les cas de chacune de ces personnes ainsi que l'action *Écrire pour les droits*, son fonctionnement et ses succès.

Enfin, nous mettons également à la disposition des enseignant-e-s et animateur-ric-e-s **des fiches pédagogiques** proposant des activités liées aux situations de certaines de ces personnes en danger. Ces fiches sont téléchargeables en ligne et peuvent également être commandées en ligne.

**POUR EN SAVOIR PLUS ET COMMANDER GRATUITEMENT LE MATÉRIEL POUR CETTE ACTION :**

[www.amnesty.be/epd-ecoles2324](http://www.amnesty.be/epd-ecoles2324)



## ÉCRIRE POUR LES DROITS ÇA MARCHE !

Une signature toute seule n'a pas beaucoup de poids. Mais quand elle s'ajoute à des milliers d'autres, elle entraîne le changement. Chacune d'entre elles est donc indispensable. Ensemble, nous avons du pouvoir !



Dans le cadre de notre dernière action *Écrire pour les droits*, nous vous avons demandé de vous mobiliser notamment pour Joana Mamombe, Netsai Marova et Cecilia Chimhiri qui risquaient la prison au Zimbabwe pour avoir protesté pacifiquement contre la politique du gouvernement. Les mobilisations massives en leur faveur ont eu un impact !

En mai 2020, ces trois amies et militantes des droits humains avaient été arrêtées, puis enlevées, battues et agressées sexuellement, après avoir mené une manifestation anti gouvernementale au Zimbabwe, dénonçant l'incapacité du gouvernement à fournir à la population une protection sociale lors de la pandémie de Covid-19. Elles risquaient une peine d'emprisonnement pour leurs actions pacifiques.

Le 4 juillet 2023, Joana et Cecilia ont finalement été acquittées par la Haute Cour du Zimbabwe des charges de communication de fausses informations et d'entrave à la justice qui pesaient sur elles (tandis que Netsai n'a pas été jugée en raison de son départ à l'étranger).

Merci aux centaines de milliers de personnes qui se sont mobilisées pour elles et qui ont contribué à influencer l'issue de cette affaire et faire en sorte qu'elles soient acquittées.



## CAMPAGNE BOUGIES

Pour mener son travail de recherche sur les droits humains, Amnesty International n'accepte aucun financement provenant de gouvernements ou de partis politiques.

La *Campagne bougies* qui est une grande campagne de sensibilisation et de collecte de fonds, menée chaque année, contribue ainsi à ce qu'Amnesty International reste indépendante, à l'abri des pressions des autorités.

Soutenez, dans ce contexte, notre mouvement en vendant des bougies ou des stylos-bille Amnesty International dans votre école. Cette campagne a lieu du 21 novembre au 10 décembre 2023, mais vous pouvez décider de la lancer plus tôt dans votre école si cela vous arrange.

**ENVIE DE PARTICIPER À LA CAMPAGNE BOUGIES DANS VOTRE ÉCOLE ?**

Contactez Véronique Devillers : [vdevillers@amnesty.be](mailto:vdevillers@amnesty.be) - 02 538 81 77

## « STAND UP FOR CLIMATE » DANS LES ÉCOLES LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

Le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023, la Coalition Climat (composée de nombreuses organisations dont Amnesty International) invite toutes les écoles primaires et secondaires de Belgique à réaliser une action commune pour le climat. Concrètement, il s'agit d'une action symbolique de courte durée, simple à mettre en place, à réaliser au même moment par les écoles participantes dans la cour ou une grande salle de chaque école.

L'action la plus simple à réaliser consiste à rassembler, ce jour-là, un maximum d'élèves avec des pancartes reprenant notamment les slogans et le symbole commun de cette action (un rond vert à dessiner sur le front, les joues ou les mains) puis à partager les photos et vidéos de cette action sur les réseaux sociaux avec le #standupforclimate, mais il est aussi possible de prévoir d'autres actions plus créatives et originales.



**POUR EN SAVOIR PLUS ET Y PARTICIPER :**

[www.amnesty.be/actionclimat23-ecoles](http://www.amnesty.be/actionclimat23-ecoles)

## CAMPAGNE #JDIWI

### SUR LES VIOLENCES SEXUELLES ET LE CONSENTEMENT SEXUEL

#JDIWI ? C'est une campagne pour lutter contre les stéréotypes liés au viol et rappeler à tout le monde quand on peut avoir un rapport sexuel avec sa ou son partenaire sans risquer le viol.

Lancée en 2020, cette campagne continue, car s'attaquer aux stéréotypes sur le viol et le consentement sexuel, cela prend du temps ! Si ces questions vous touchent et vous semblent importantes à aborder, aidez-nous à sensibiliser un maximum de jeunes dans votre école et via les réseaux sociaux au #JDIWI. On met à votre disposition des affiches, des autocollants et des badges, mais aussi des vidéos de GuiHome vous détend, Abdel en vrai et Anne-Sarah, ainsi que des fiches pédagogiques à la fois pour les élèves et les enseignant-e-s.

**POUR EN SAVOIR PLUS ET COMMANDER LE MATÉRIEL POUR AGIR :**

[www.amnesty.be/actionjdiwiecoles](http://www.amnesty.be/actionjdiwiecoles)





# DES ACTIONS POUR LES ÉCOLES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

En dehors du marathon des lettres *Écrire pour les droits* et de l'action *Pas d'accord, j'assume !*, une série d'autres actions et de matériels, pour promouvoir et défendre les droits humains, sont proposés gratuitement aux écoles et aux jeunes, tout au long de l'année scolaire.

Il est notamment possible de commander des **cartes-actions** (des cartes postales doubles composées d'une pétition en version simplifiée destinée à des autorités qu'il suffit de signer, et d'une partie vierge, à compléter par un message ou un dessin, destinée à des personnes en danger). En plus des cartes créées dans le cadre de l'action *Pas d'accord, j'assume !* en lien avec la question du droit à l'éducation, nous vous proposons actuellement des cartes-actions, à compléter et faire signer, en faveur de **Hoda Abdelmoniem en Égypte**, **Salma al Shehab en Arabie saoudite**, **Rocky Myers aux États-Unis**, **Waleed Abu**

**Al Khair en Arabie saoudite**, **Sarah Mardini et Seán Binder en Grèce**, mais également pour soutenir des **ex-enfants soldats en République démocratique du Congo** ou pour **combattre le profilage ethnique en Belgique**.

Lors de journées internationales comme la **Journée internationale des droits des femmes le 8 mars** ou la **Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie le 17 mai**, des propositions d'actions avec du matériel pour agir spécifiquement sur les thématiques de ces journées sont également mises à votre disposition.

**RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE NOS ACTIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ET NOS RÉSEAUX SOCIAUX DÉDIÉS AUX JEUNES ET AUX ÉCOLES, ET ACCÉDEZ À NOTRE FORMULAIRE DE COMMANDE VIA :**  
[amnesty.be/inscriptions](https://amnesty.be/inscriptions)

## DES BONNES NOUVELLES À PARTAGER

Chaque mois, des libérations, des acquittements, des avancées dans les pratiques ou les législations en matière de défense des droits humains nous rappellent la force de la mobilisation et combien toutes les actions auxquelles on vous propose de participer ont un impact et peuvent changer des vies.

Ces bonnes nouvelles et ces victoires sont à découvrir sur notre site internet et nos réseaux sociaux. On compte sur vous pour prendre le temps de les célébrer et de les partager car il est important de ne pas oublier qu'on se bat ensemble, et qu'on gagne ensemble !

**POUR DÉCOUVRIR NOS BONNES NOUVELLES :**  
[amnesty.be/bonnesnouvelles-jeunesse](https://amnesty.be/bonnesnouvelles-jeunesse)



© Seddik Boubaïer

# REJOIGNEZ OU CRÉEZ UN GROUPE-ÉCOLE AMNESTY DANS VOTRE ÉCOLE

Les groupes-écoles Amnesty sont un bon moyen de s'engager concrètement et durablement pour les droits humains, dès le secondaire.



Un groupe-école Amnesty peut être créé, à tout moment de l'année scolaire, par des élèves ou des enseignant-e-s d'une école secondaire de Wallonie ou de Bruxelles. Actuellement, il en existe près d'une cinquantaine, et il est toujours possible de rejoindre un groupe déjà existant ou d'en créer un.

Chaque groupe se compose en principe d'élèves de classes différentes qui souhaitent agir concrètement pour défendre les droits humains et d'au moins un-e enseignant-e dont le degré d'implication dépend de ses disponibilités et de son intérêt. Le nombre de membres dans chaque groupe est aussi très variable, ce qui compte avant tout, c'est de réunir des personnes motivées qui ont envie de s'engager pour combattre les injustices.

L'objectif de ces groupes est à la fois de sensibiliser les élèves du groupe, mais aussi les autres élèves de l'école, au respect des droits humains, et également de mobiliser un maximum d'élèves pour les défendre et soutenir certaines personnes dont les droits

humains sont bafoués en signant des cartes et des pétitions ou en écrivant des lettres. Amnesty International propose ainsi aux groupes d'organiser des activités et actions régulières au sein de leurs écoles, à l'aide notamment du matériel de sensibilisation et d'action qu'il met à leur disposition.

Il est demandé à chaque groupe de payer une cotisation annuelle de 25 euros et de s'engager à participer à au moins deux grandes actions proposées par notre programme jeunesse (par exemple l'action *Pas d'accord, j'assume !* le marathon des lettres *Écrire pour les droits*, notre *Campagne bougies* ou la *Journée Oxfamnesty*). Chaque groupe peut ensuite s'organiser comme il veut pour discuter des actions qu'il souhaite mener et les préparer (en se réunissant notamment une fois par semaine ou une fois par mois ou bien à un autre rythme encore).

## INTÉRESSÉ-E-S ?

Contactez-nous : [jeunes@amnesty.be](mailto:jeunes@amnesty.be) ou consultez notre article en ligne : [www.amnesty.be/groupeecole](http://www.amnesty.be/groupeecole)

## DÉJÀ DANS UN GROUPE-ÉCOLE ?

### APPORTEZ-NOUS VOS TÉMOIGNAGES ! PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VOS VIDÉOS !

N'hésitez pas à partager avec nous par mail ou via notre compte Instagram les actions que vous menez pour défendre et promouvoir les droits humains dans votre école : en quelques lignes, à travers des photos ou des vidéos : tout nous intéresse, ne les gardez pas pour vous !

#### POUR TOUT PARTAGE D'INFOS, DE PHOTOS OU DE VIDÉOS

[jeunes@amnesty.be](mailto:jeunes@amnesty.be) ou via Instagram (@amnestygroupejeunes)

## JOURNÉE OXFAMNESTY

Chaque année, des centaines de jeunes et enseignant-e-s engagé-e-s dans des groupes-écoles Amnesty et des Jeunes Magasins-Oxfam se retrouvent en Belgique lors de la Journée Oxfamnesty.

Cette journée est l'occasion pour ces jeunes militant-e-s de se rencontrer, d'échanger, de se former et d'agir autour d'une thématique spécifique liée aux missions et actions des deux organisations.

Cette année, Amnesty International et Oxfam-Magasins du Monde ont travaillé, main dans la main, aux côtés d'organisations partenaires, pour proposer aux participant-e-s un programme passionnant sur la question de la participation citoyenne. Un événement qui se tiendra le mercredi 7 février 2024 à Liège, à ne pas manquer si vous êtes membres d'un groupe-école Amnesty !

#### POUR S'INSCRIRE (AVANT LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2024) :

[www.amnesty.be/oxfamnesty2024](http://www.amnesty.be/oxfamnesty2024)





# ANIMATIONS ET EXPOSITIONS DANS VOTRE ÉCOLE



Pour sensibiliser les élèves de votre école à la défense des droits humains, votre école peut accueillir **gratuitement**, pendant une ou deux semaines, l'une ou l'autre de nos **cinq expositions de photographies, de témoignages ou de dessins**. Certaines permettent d'aborder la question des droits humains en général tandis que d'autres traitent d'un sujet spécifique lié aux droits humains comme celui de la migration et de l'asile ou des droits des femmes. Elles sont toutes accompagnées d'un dossier pédagogique contenant des activités à réaliser lors de la visite de chacune d'elles.

## POUR EN SAVOIR PLUS

[www.amnesty.be/expos-ecoles](http://www.amnesty.be/expos-ecoles)



Tout au long de l'année, des animateur-ric-e-s d'Amnesty International peuvent également assurer **gratuitement** des **animations en classe** pour faire découvrir aux élèves, du primaire ou du secondaire, les droits humains et le travail des défenseur-e-s des droits humains. Nos animations durent 1 h 40 (deux périodes de cours) et sont destinées aux classes de **5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire**, ainsi qu'à l'ensemble des classes du **secondaire**.

## POUR EN SAVOIR PLUS

[www.amnesty.be/animationecole](http://www.amnesty.be/animationecole)

## INFORMEZ-VOUS ET AGISSEZ



[amnesty-jeunes.be](http://amnesty-jeunes.be)

## COMMANDEZ DU MATÉRIEL



[amnesty.be/inscriptions](http://amnesty.be/inscriptions)

Matériel gratuit - Facturation des frais de port seulement en cas d'envoi d'un colis.

## CONTACTEZ-NOUS



[jeunes@amnesty.be](mailto:jeunes@amnesty.be)



Amnesty International Belgique francophone  
Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles



02 543 79 09

## SUIVEZ-NOUS



[facebook.com/amnestyjeunes](https://facebook.com/amnestyjeunes)



[instagram.com/amnestygroupesjeunes](https://instagram.com/amnestygroupesjeunes)



[tiktok.com/@amnesty.be](https://tiktok.com/@amnesty.be) (à partir d'octobre 2023)



[twitter.com/amnestybe](https://twitter.com/amnestybe)



[youtube.com/amnestybe](https://youtube.com/amnestybe)

